

N° CA-30/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 JUIN 2026**

Le 10 juin 2026 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILLERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

Objet : Elections des représentants des locataires – Désignation Titulaire et Suppléant de la Commission électorale.

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2026
DÉLIBERATION

Objet : Elections des représentants des locataires – Désignation Titulaire et Suppléant de la Commission électorale.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Décret n°2022-613 du 22 avril 2022 et le Décret n°2023-155 du 3 mars 2023,

Entendu qu'entre le 15 novembre et le 15 décembre 2026, devront être organisées les élections des représentants des locataires au sein du conseil d'administration de Vallée Sud Habitat, conformément à l'article R421-7 du code de la construction et de l'habitation,

Entendu que, conformément à l'article L421-9 du code de la construction et de l'habitation, il est demandé au conseil d'administration de désigner parmi ses membres un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de siéger à la commission électorale,

Vu le protocole local relatif à l'organisation des élections des représentants des locataires aux conseils d'administration des Offices Publics de l'Habitat, signé le 18 février 2026,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Désigne parmi ses membres un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de siéger à la commission électorale :


- Représentant titulaire : Mme Sandrine DANDRE
- Représentant suppléant : Mme Christine QUILLERY

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale